



**LES RANDONNEURS D'ETIOLLES**  
1, rue Thouars – 91450 ETIOLLES  
Association Loi de 1901  
SIRET : 503 855 918 00010  
[www.lesrandonneursdetiolles.fr](http://www.lesrandonneursdetiolles.fr)  
Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière : GROUPAMA  
Assurance-crédit & caution  
132 rue des Trois Fontanot  
92000 Nanterre  
Tel 33(0)149313131  
ct. n° 4000716162 /0

**Assurance R.C.P.** Willis  
Tower Watson Département  
Sport et Évènement Immeuble  
Quai 33 33/34 quai De Dion  
Bouton - CS70001 – 92814  
Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19  
ffrandonnee@grassavoye.com  
Contrat n° :41789295M / 0002

Validé par la FFRP sous le N° FR014291

## Les Randonneurs d'Étiolles

*Louis vous propose*

*Un séjour Raquettes en étoile dans le haut Jura à, Prénovel au village vacances le Duchet\*\*\*, du dimanche 28 janvier au samedi 03 février 2024,*

En plein Cœur du Jura, la maison de Prénovel le Duchet nous invite à partager une ambiance conviviale et familiale, en bordure de forêt, dans un environnement privilégié pour profiter du plein air de la nature à l'état pur, les joyaux du massif Jurassien des premiers plateaux jusqu'aux hauts sommets faisant frontière avec la Suisse



*Ce séjour est ouvert aux adhérents des Randonneurs d'Étiolles titulaires de la licence : IRA et FRA ou supérieure année 2023-2024*

### Programme

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - Centre d'information : Tél 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Randonnée raquettes à la ½ journée avec déjeuner chaud au Village Vacances le Duchet ou à la journée avec déjeuner Pique - nique à emporter. NB : Lieux de pratique et itinéraires à voir sur place avec votre accompagnateur en fonction des conditions météo et de l'enneigement du Massif.

**« Les départs des randonnées raquettes peuvent être en covoiturage ou bien directement du village vacances le Duchet Suivant les conditions de l'enneigement »**

**Jour1 : Dimanche 28 janvier 2024 :** Départ de votre lieu en covoiturage, rendez-vous à partir de 16h à Prénovel au Village Vacances le Duchet, remise des clés et installation dans vos chambres, 19h débriefing sur le séjour avec le personnel du village vacances le Duchet avec un pot d'accueil, puis 19h30 diner.et soirée libre

**Jour 2 : Lundi 29 janvier 2024 :** 7h30 petit déjeuner, 8h30 rassemblement, car aujourd'hui journée raquettes avec la possibilité de faire une balade en chiens de traîneaux par session entre 40 et 45 minutes et par petit groupe de 2 à 3 personnes, prévoir un supplément de 60 € par personne en sup sur le prix du séjour et obligatoirement s'inscrire le jour de l'inscription définitive, pour les personnes intéressées. « Voir avec Louis à ce sujet » Journée facile, pour le midi, soit un pique-nique ou bien déjeuner au village vacances le Duchet, à voir avec l'organisateur et l'accompagnateur, fin de la journée vers 16h30. 19h/ 19h30 Dîner et soirée libre



**Jour 3 : Mardi 30 Janvier 2024 :** 7h30 petit déjeuner, 8h30 rassemblement, prise des pique-niques, puis départ en covoiturage pour le secteur des hautes combes, déniveler 350 m, temps de marche environ 5 heures et retour au village vacances le Duchet vers 16h30 / 17h. 19h /19h30 Dîner et soirée libre.

**Jour 4 : Mercredi 31 janvier 2024 :** 7h30 petit déjeuner, 8h30, rassemblement, prise des pique-niques, puis départ en covoiturage pour le secteur de Combe des Cives « Chapelle des Bois, Forêt du Mont Noir », déniveler entre 400 m, temps de marche environ 5heurs et retour au village vacances le Duchet vers 16h30 / 17h. 19h/ 19h30 Dîner et soirée libre.

**Jour 5 : Jeudi 1 février 2024 :** 7h30 petit déjeuner, 8h30 rassemblement, prise des pique-niques, puis départ en covoiturage pour le secteur de la Forêt de Risoux, déniveler 300 m, temps de marche environ 5 heures et retour au village vacances le Duchet vers 16h30 / 17h. 19h/ 19h30 Dîner et soirée libre.

**Jour 6 : Vendredi 2 février 2024 :** 7h30 petit déjeuner, 8h30 rassemblement, puis journée sur le domaine de Prénovel pour effectuer le Biathlon raquettes avec tir à la carabine, suivant la météo nous partirons avec

notre pique-nique ou bien déjeuner au village vacances le Duchet, aujourd'hui très peu de déniveler, temps de marche environ 4h/ 4h30 / et retour au village de vacances le Duchet, 19h / 19H30 Dîner et soirée libre.



**Jour 7 : Samedi 3 février 2024** : 8h petit déjeuner, finition des bagages et libération des chambres avant 10h, retour dans notre région en covoiturage, et fin de nos services.

### **Conditions**

**Attention : Ce programme peut-être modifier tous les jours en fonction de l'enneigement et des conditions de la météo et aux capacités physiques du groupe.**

**Le covoiturage aller et retour et les déplacements sur place sont sous votre responsabilités, à voir avec les chauffeurs des voitures.**

**Difficulté : Moyen, très bon marcheur en raquettes neige.**

**Nombre de participants 12.**

**Deux prix pour le séjour :**

**Le prix du séjour est de : 805 € par personne ferme et définitif**

**Le prix du séjour avec la sortie en chiens de traîneaux est : 865 € par personne ferme et définitif**

**Inscription pour le séjour à partir du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023**

**Le prix du séjour comprend.**

- La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 7 (pique-nique ou repas chaud au Duchet pour tous les déjeuners suivant programme et lieux de pratiques). - location des raquettes à neige et bâtons de marche pour la durée du séjour (5 jours). - Encadrement par un(e) accompagnateur(trice) moyenne montagne breveté(e) d'état pour la durée du séjour, journée de Biathlon / raquettes (raquettes + tir à la carabine). - L'hébergement en chambre double ou Twins. - Les badges d'accès au domaine de Prénovel pour la durée du séjour. - L'accès libre et gratuit à l'espace bien être de la Maison de Prénovel (piscine intérieure naturelle, spa, sauna et tisanderie. - Adhésion ANCEF inclus, les Draps et les serviettes de toilettes.

**Le prix ne comprend pas :**

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - Centre d'information : Tél 01 44 89 93 93. La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Les dépenses personnelles, le covoiturage entre votre lieu de départ et le village vacances le Duchet « aller et retour et les déplacements sur place », les boissons personnelles, et l'assurance facultatives « **annulation et interruption du séjour qui est de 37 €** » voir avec l'animateur.

### **ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives qui est de **37 €** au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

### **PAIEMENTS :**

Acompte de **300 €** à l'inscription. Entre le 15 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription, qui est de

**37€**

Solde du séjour avant : le **20 décembre 2023 qui est de 505 € ou 565 € par personne**

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des Randonneurs d'Etiolles.**

### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :**

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 920 kms comprenant aller-retour+ trajets sur place. Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajet sur place)

### **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le **1/12/2023** : restitution des sommes versées.

-Annulation faite entre le **2/12/2023** et le **19/12/2023** : restitution des sommes versées dans la limite des frais engagés

-Annulation postérieure au **20/12/2023** : retenue de 100%) du montant total du séjour (dans la limite des frais engagés

Sauf si annulation grave sur justificatif et prise de l'assurance annulation qui est de : **37 €**

### **CESSION DU SEJOUR : Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.**

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association vous pouvez y accéder en appuyant sur la touche Ctrl et en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.lesrandonneursdetiolles.fr/voyages-et-sejours/>

**renseignements auprès de Louis Christini au 06.09.22.14.80 ou par mail**

**[bagneres65@yahoo.fr](mailto:bagneres65@yahoo.fr)**

